

Si la solidarité devient un délit, nous demandons à être poursuivis pour ce délit !

Aujourd'hui, en France, il est devenu criminel d'accueillir, d'accompagner, ou seulement d'aider une personne en situation irrégulière...

Objectif chiffré de reconduites à la frontière pour 2010 : 28 000

Objectif chiffré d'interpellations d'aidants pour 2010 : 5 500

(source : Projet de Loi de Finances 2009)

Rassemblement Mercredi 8 avril 2009 à 10h00 devant le palais de Justice St-Etienne

Si vous souhaitez participer à ce rassemblement, vous pouvez vous inscrire sur le site

www.delinquants-solidaires.org

SOYEZ NOMBREUX A NOUS* REJOINDRE !!!

(* Réseaux Citoyens, CVDH, et

